

HANDICAP, ACCESSIBILITÉ ET VILLE INCLUSIVE

HAVI

DIPLÔME UNIVERSITAIRE
INTER-ÉTABLISSEMENTS
FRANCO-MAROCAIN



2026

Avec le soutien de



Nos partenaires



PRÉSENTATION

Le diplôme inter-universitaire (DIU) « Handicap, Accessibilité et Ville Inclusive » (HAVI) proposé par l'École Nationale d'Architecture de Rabat (ENAR) et l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université (IUAR-AMU) est un dispositif de formation d'une année, destiné aux professionnel·les, principalement ceux des services techniques des collectivités locales, des administrations centrales, des professionnel·les de

l'architecture, de l'aménagement et de l'urbanisme, mais aussi du monde associatif impliqué·es dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.



OBJECTIFS

La formation vise à renforcer les capacités des professionnel·les de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'architecture et de l'accompagnement social des personnes en situation de handicap à l'accessibilité des espaces publics et des établissements recevant du public (ERP). Elle vise à mieux appréhender la prise en compte des chaînes de déplacement, mais aussi, plus globalement, la manière de penser une ville plus inclusive. C'est donc une approche essentiellement transversale des problématiques du handicap et des discriminations repérables sur l'espace public qui est proposée aux bénéficiaires de la formation.

Unique en France et au Maroc, ce diplôme propose une pédagogie interactive et appliquée, débouchant sur la réalisation concrète de projets co-construits avec les acteurs, sur l'espace public.

COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir appréhender les différentes facettes de l'inclusivité dans les professions liées à l'aménagement urbain ;
- Maîtriser les outils réglementaires et leur mise en application dans les transports, les espaces publics, les ERP, les documents de planification urbaine, etc. ;
- Savoir mener des diagnostics d'accessibilité des espaces publics et des ERP ;
- Maîtriser les outils de la participation habitante ;
- Savoir mener une réflexion globale sur l'accessibilité et l'inclusivité d'un quartier, d'une ville ;
- Co-construire des projets avec les acteur·trices concerné·es.



CONTENU DE LA FORMATION

La longue expérience de l'équipe enseignante franco-marocaine impose de combiner une pédagogie appliquée aux savoirs théoriques et techniques, sans laquelle, on ne peut espérer une bonne prise en compte des règles, des normes, mais aussi des usages. Les enseignements sont ainsi dispensés en salle et en distanciel, puis donnent lieu à un workshop, sur le terrain, dans le cadre d'une commande émanant d'un acteur public et/ou associatif qui permet aux bénéficiaires de la formation de mettre en pratique les savoirs acquis, puis, d'initier des projets sur l'espace public à partir d'un diagnostic coconstruit avec les acteur-trices concerné-es.



Les enseignements théoriques et techniques, assurés par des universitaires mais aussi par des professionnel·les et expert·es des questions liées à la ville inclusive, se font à la fois en présentiel et en distanciel :

- 50% des cours se font ainsi en présentiel à Rabat, avec le public français en distanciel ;
- 50% des cours se feront en présentiel à Marseille, avec le public marocain en distanciel.

Les ateliers intensifs (workshops) ont lieu en immersion au Maroc, rassemblant toutes les bénéficiaires de la formation pendant une semaine.

152 heures de cours réparties entre :

72 heures d'enseignements théoriques portant sur les 4 axes suivants

Approche globale du handicap

18H

Approche globale de la ville inclusive

18H

Règles et normes de l'accessibilité

18H

Méthodologie d'approche de l'accessibilité par les usages

18H

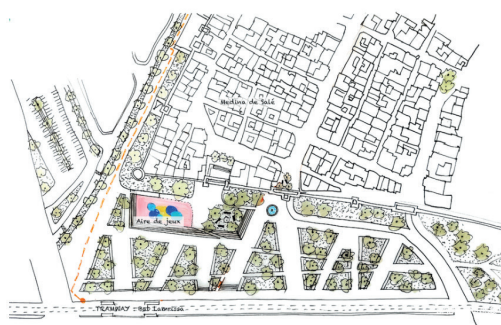
80 heures d'enseignements pratiques consacrés au workshop mené avec les étudiants des masters d'urbanisme et d'architecture

Atelier d'une semaine avec rendu et retour sur expérience

35H

Projet de fin d'études

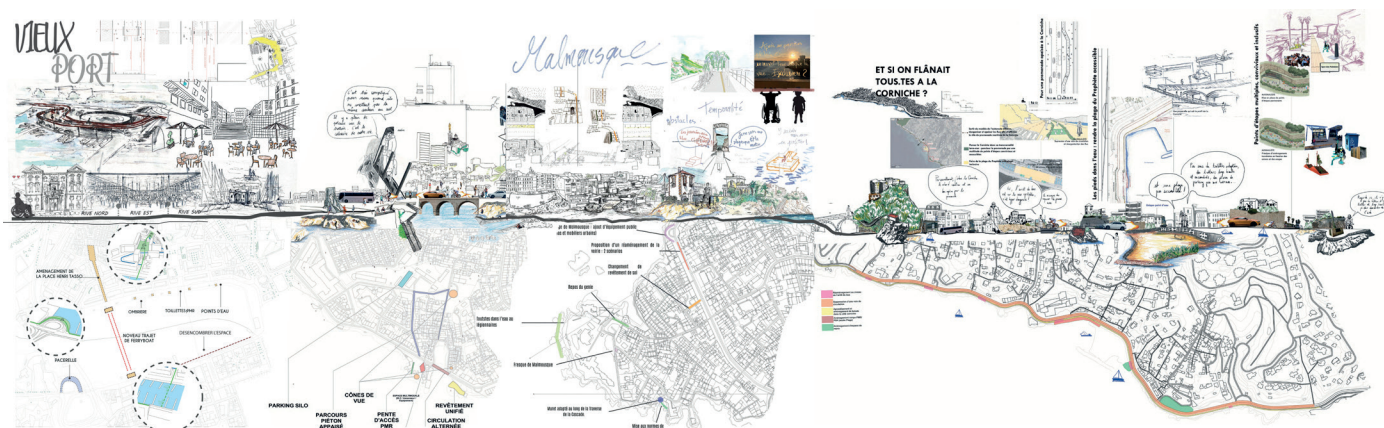
45H



[illegible]

Jury de fin d'année : 13 novembre 2026.

-



Elu-es ; responsables de services techniques des collectivités locales ; technicien·nes des administrations centrales impliqué·es dans la question du handicap ; professionnel·les de la construction, du bâtiment, de l'architecture, de l'aménagement et de l'urbanisme ; personnel du monde associatif impliqué dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap ; assistant·es à Maîtrise d'Ouvrage Accompagnateur·rices Accessibilité.

4

CALENDRIER DE FORMATION

Début de la formation : 26 mars 2026.

Fin de la formation : 17 décembre 2026.

Date limite de l'envoi des dossiers de candidatures : 28 février 2026.

Rythme de la formation : 2 jours par mois (un vendredi sur deux) entre mars et décembre 2026, soit 12 jours de formation + 1 workshop d'une semaine (octobre 2026) au Maroc. Un travail personnel (projet) est à rendre en novembre 2026 pour valider la formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

La sélection est effectuée par l'équipe pédagogique, avec l'objectif de former un collectif apprenant équilibré, sur la base de plusieurs critères : le parcours professionnel et personnel, l'expérience liée aux problématiques de la ville inclusive, l'engagement et le projet professionnel.



INFOS PRATIQUES

Frais de formation :

Pour les inscrit·es au Maroc : 20 000 Dh

Pour les inscrit·es en France : 3 569 €

Pour plus d'infos et pour télécharger le dossier de candidature :

www.urbamed-transitions.com

Onglet « Diplôme universitaire »



Contacts

Emmanuel Matteudi, co-responsable de la formation :

emmanuel.matteudi@univ-amu.fr

Hakim Cherkaoui, co-responsable de la formation :

h.cherkaoui@enarabat.ac.ma

Ouissame El Asri, coordinatrice pédagogique :

ouissame.el-asri@univ-amu.fr